Document à retourner à la mairie avant le 13/08/2025

Commune de Bagnoles de l'Orne Normandie

Service Affaires scolaires - Château-Hôtel de Ville

Allée Aloïs Monnet, Bagnoles de l'Orne

61140 Bagnoles de l'Orne Normandie

Tél.: 02 33 30 73 76 - Fax: 02.33.30.73.70

Classe(s):

Courriel: mairieenfance@bagnolesdelorne.com

Année Scolaire 2025/2026

Niveau(x):

FICHE D'INSCRIPTION GARDERIE/CANTINE

Nom d'usage :			
Prénom :			
Nom de naissance :		Date et lieu de r	naissance :
Qualité (père, mère,) :			
Adresse :			
Domicile élève(s) :	oui	non	(rayer la mention inutile)
Téléphone Fixe :			
Téléphone Portable :			
Téléphone professionnel	:		
Courriel :			
résentant légal 2			
résentant légal 2 Nom d'usage :			
résentant légal 2 Nom d'usage : Prénom :			
résentant légal 2 Nom d'usage : Prénom :		Date et lieu de r	naissance :
résentant légal 2 Nom d'usage : Prénom : Nom de naissance : Qualité (père, mère,) :		Date et lieu de r	naissance :
résentant légal 2 Nom d'usage : Prénom : Nom de naissance : Qualité (père, mère,) :		Date et lieu de r	naissance :
résentant légal 2 Nom d'usage : Prénom : Nom de naissance : Qualité (père, mère,) : Adresse (si différente Rep	présentant légal oui	Date et lieu de r 1) : :	naissance :

30/06/2025 1/5

Assurance (obligatoire) - joindre une attestation d'assurance

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel.

				1/4
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom:				
Prénom:				
Compagnie d'assurance :				
Référence contrat :				

Enfant(s) de la famille scolarisé(s) au Groupe scolaire Lancelot

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom:				
Prénom :				
Date et lieu de naissance :				
Niveau / Classe :				

Régime			
□ Allocataire	CAF (régime général)	□ Régime Spécial (MSA ou Autre)	□ Sans Régime
Nom / Prénor	n de l'allocataire :		
N° allocataire	:		
Adresse de la	caisse :		
Quotient famil	lial :		
(Quotient famil	ial à indiquer uniqueme n	nt si inférieur ou égal à 700 € et si alloc	cataire domicilié à Bagnoles
de l'Orne Nor	mandie ; si tel est le cas,	joindre l'attestation CAF/MSA la plus 1	récente à la fiche d'inscription
Cantine/Garder	ie à retourner au service A	Affaires scolaires).	

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant - autre(s) que le(s) représentant(s) légal(aux)

Personne 1	
Nom d'usage :	
Prénom:	
Téléphone Fixe :	
Téléphone Portable :	
Personne 2	
Nom d'usage :	
Prénom :	
Téléphone Fixe :	

30/06/2025 2/5

Nom d'	Nom d'usage :						
Prénom	Prénom :						
Télépho	one Fixe :						
Télépho	one Portable :						
		N					
Autorisatio	n de sortie (facultative)					
J'autoris	se mon (mes) enfant(s),						
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4			
Nom:							
Prénom :							
Classe:							
				□ à quitter seul			

Cette autorisation se fait sous la pleine et entière responsabilité du demandeur. La responsabilité de la commune et des agents affectés au Groupe scolaire Lancelot ne pourra en aucun cas être engagée en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

heures.

Modalités et horaires

Tarifs 2025/2026:

Personne 3

Par décision du Maire n°25-022 du 26 juin 2025 portant visa préfectoral en date du 30 juin 2025.

Garderie (service payant ne nécessitant pas de réservation):

heures.

	Enfant habitant la commune	Enfant habitant hors commune
1 - Accueil périscolaire 7h30 à 8h20 (du lundi au vendredi sauf mercredi)	1,00 €	1,20€
2 - Accueil périscolaire 16h10 à 16h15 (du lundi au vendredi sauf mercredi)	1,00 €	1,20€
3 – Accueil périscolaire 17h15 à 18h15 (du lundi au vendredi sauf mercredi	1,00 €	1,20 €

Ces tarifs sont applicables dès lors que l'enfant est pris en charge par l'équipe d'encadrement. Une pénalité de 10 € sera appliquée en cas de dépassement des horaires (après 18h15).

Cantine (service payant nécessitant <u>une réservation</u>):

<u>Avant la rentrée scolaire</u>: la réservation est faite par le service Affaires scolaires lors de l'enregistrement de la fiche d'inscription devant être retournée au plus tard le 13 août 2025.

<u>Dans le courant de l'année scolaire</u> : les demandes de réservation et d'annulation doivent être faites, au moins 48h ouvrées à l'avance (hors mercredi, week-end, jour férié et vacances scolaires,) auprès du référent Cantine de l'enfant :

- Maternelle : Madame Fanny BRETON
- Elémentaire : Madame Nathalie PINEAU

30/06/2025 3/5

heures.

Pause méridienne de 12h à 13h30 (accueil des externes à partir de 13h20)

Facturation selon calendrier de garde alternée possible (contacter le service Affaires scolaires)

	Personne habitant la Commune	Personne habitant hors commune
Repas enfant :	4,20€	4,50€
Repas adulte :	5,50€	5,80€

Un tarif de restauration scolaire à 2,70 € / repas enfant sera appliqué, à compter du 1er septembre 2025, pour les familles domiciliées à Bagnoles de l'Orne Normandie dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €, sur présentation d'un justificatif.

J'inscris mon (mes) enfant(s):

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	A l'année	Par péri Du	ode soit Au
Nom:	Prénom :	X	X	X	X	X	Toute	l'année
	Exemple 1: vo	otre pla	nning de	travail	est stable t	tout au long d	e l'année.	
Nom:	Prénom :		X		X		01/09/2025	05/09/2025
Exemple 2 : v	otre planning o				l nscrire vot vossible de		t(s) uniquemen	it pour la
Pour	la suite, vous						ant(s) à l'école	2.
-	-							
-	-							
-	-							

N'oubliez pas de cocher les jours de la semaine où votre(vos) enfant(s) déjeunera(ont) à la cantine

-	Les repas servis à □ <i>Sans porc</i>	' '	t(s) doivent être : ans viande				
-	Votre(vos) enfant □ <i>Oui, Précisez</i> □ <i>Non</i>	· / / · ·	,		dre un PAI)		
Je sous	ssigné(e)						
	econnais avoir pr	ris connaissance	de l'ensemble	des dispositi	ions de la	présente :	fiche

30/06/2025 4/5

☐ Atteste sur l'honneur, l'exactitude des	renseignements fournis et m'engage à prévenir le service
Affaires scolaires de tout changement i	ntervenant en cours d'année scolaire (nouvelle adresse
nouvelle situation familiale, allergie alime	entaire, etc.);
☐ Déclare n'avoir aucun impayé de canti Normandie à le vérifier auprès des Finance	ne/garderie et autorise la commune de Bagnoles de l'Orne es publiques.
Fait à	Le

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(aux)



La Commune de Bagnoles de l'Orne Normandie vous remercie de bien vouloir respecter l'interdiction de fumer aux abords de l'école en vigueur.

30/06/2025 5/5